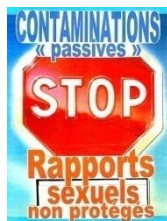


Palmarès des rapports sexuels positifs

Depuis quelque temps, la contamination d'un (e) partenaire innocent par les fluides sexuels du conjoint (e) consommateurs de produits dopants ou pouvant entraîner un contrôle positif, s'est avéré être une voie admise par les instances antidopage.



Shawnacy Barber (Can), champion du monde du saut à la perche 2015



Shawn Barber

PHOTO : GETTY IMAGES / CAMERON SPENCER

Le Canadien Shawnacy Barber, champion du monde de saut à la perche, a le feu vert pour participer aux Jeux olympiques de Rio, en 2016, deux jours à peine avant le début des compétitions. Il avait été déclaré positif à la cocaïne quelques semaines plus tôt. Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), qui s'appuie sur le précédent Gasquet, le blanchit. On juge qu'il a été victime de contamination croisée à cause d'un baiser, une histoire d'un soir qui a mal tourné.

La veille de sa participation aux Championnats canadiens, qui tiennent lieu d'essais olympiques, Barber utilise la plateforme Craigslist dans le but de rencontrer « une femme sans drogue ni maladie », comme il l'écrit en ligne. Il explique avoir fait ces démarches parce qu'il ressentait le besoin « de soulager son stress ».

Sa rencontre lui cause beaucoup plus de stress au cours des semaines suivantes. Barber subit un contrôle antidopage au lendemain des Championnats canadiens. Il révèle des traces de cocaïne. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) recommande alors une suspension de quatre ans.

Lors de l'audience qui suit, la femme qu'il avait rejoint à l'hôtel avoue avoir pris de la cocaïne avant d'avoir des relations sexuelles avec Barber. Elle dit également que Barber n'aurait pas pu savoir qu'elle avait consommé cette drogue.

L'athlète soutient aussi qu'il n'imaginait pas qu'il pourrait ingérer de la drogue en l'embrassant.

Son explication est finalement acceptée : « C'est une expérience qui m'a permis d'apprendre beaucoup de choses et j'espère que d'autres sportifs vont en tirer aussi des leçons. » Shawnacy Barber

Il a tout de même été dépouillé de son titre de champion canadien de saut à la perche de 2016.

Marco Borriello

(Ita), attaquant du Milan AC : Son épouse, le célèbre

mannequin brésilien Belen Rodriguez, prend sa défense : « Marco ne s'est pas dopé.

Nous avons fait l'amour alors que j'avais une infection vaginale. Il a alors attrapé le même mal que moi. Je lui ai conseillé ensuite la même pommade que moi qui contenait de la

cortisone. Il l'a utilisée et c'est comme ça qu'il a été contrôlé positif. » [L'Équipe, 19.01.2007]



Sur le Front du dopage – Sport et Vie 2007, n° 101, mars-avril, p 52

Madilyn Nickles (Usa), la joueuse internationale américaine de softball

Madilyn Nickles (21 ans) a été blanchie alors qu'elle avait subi un contrôle positif au ligandrol (ou LGD-4033) qui active les récepteurs aux androgènes.

« Au cours d'une enquête approfondie sur les circonstances du cas de Nickles, l'Usada a déterminé que le partenaire masculin de Nickles utilisait des **doses thérapeutiques de LGD-4033** et la faible quantité de métabolites de LGD-4033 détectée dans son échantillon d'urine est compatible avec une exposition récente au LGD-4033 par une transmission sexuelle » a écrit l'agence américaine.

Gil Roberts (Usa), athlète membre du relais 4 x 400 m, sacré champion olympique à Rio en 2016

Des baisers passionnés d'une fiancée très amoureuse. C'est l'Agence France-Presse (AFP) qui révèle l'histoire de l'athlète Gil Roberts contrôlé positif au probénécide, un masquant qui avait failli contraindre Pedro Delgado à rendre le maillot jaune du Tour de France 1988.



**Gil Roberts, athlète américain ;
champion olympique de 4 x 400 m aux JO de Rio en 2016**

Roberts, sprinteur américain, **membre du relais 4 x 400 m, sacré champion olympique à Rio le 20 août 2016**, a fait l'objet **d'un test positif en raison de baisers échangés avec sa**

fiancée, a expliqué l'Agence américaine antidopage (USADA). Selon la dépêche de l'AFP datée du 14 juillet 2017 : « L'USADA avait annoncé le 26 juin précédent que Roberts avait été contrôlé positif en mars à un produit prohibé utilisé comme substance masquante, le probénécide, **mais elle avait renoncé à le suspendre car il avait ingéré ce produit involontairement**. Ensuite, l'Usada a publié le rapport d'expertise qui l'a conduit à exonérer Roberts qui a pu participer au mois d'août suivant aux Championnats du monde 2017 de Londres avec à la clé la médaille d'argent au relais 4 x 400 m.

Des embrassades fréquentes, passionnées et forcément des parties intimes

Selon l'expert indépendant en charge du dossier, Roberts a ingéré la substance prohibée en **"embrassant fréquemment et passionnément"** sa fiancée dans les jours et les heures précédents le passage du contrôleur de l'USADA. " Quelques semaines avant le contrôle réalisé le 24 mars, Mlle Salazar (la fiancée de Roberts était en voyage avec sa famille en Inde. Souffrant d'une infection des sinus, elle a cherché un médicament pour se soigner" explique le rapport. Un pharmacien local lui a prescrit un médicament, le Moxylong®, qu'elle a continué à prendre à son retour aux Etats-Unis, dont une fois à quelques heures du contrôle antidopage inopiné de son compagnon. Après auditions du couple et analyses de la substance incriminée, l'expert a estimé qu'il n'y avait pas eu tentative de dopage. *"Roberts n'avait aucune idée qu'en embrassant sa fiancée, Il pouvait ingérer la substance prohibée. Quand il l'embrassait, il ne pouvait pas percevoir l'odeur ou le goût du médicament"*, a précisé l'expert.

POST-IT

Commentaires JPDM – Cette version ne me paraît pas très crédible pour la simple raison que le médicament incriminé, le Moxylong® (pénicilline + probénécide) s'absorbe par voie orale et s'élimine par les urines et non par la salive. Son parcours l'amène rapidement dans l'intestin où il est absorbé. Si l'on adhère à la thèse de la contamination passive par des baisers, cette dernière ne peut se faire que si Roberts a "butiné les parties intimes" de la demoiselle (cunnilingus); le probénécide s'éliminant par l'urètre (organe court de 3,5 cm qui débouche entre le clitoris et le vagin)

Laurence Vincent-Lapointe (Can), huit fois championne du monde de canoë

« La canoéiste canadienne Laurence Vincent-Lapointe (28 ans), sacrée championne du monde à huit reprises, avait subi un contrôle positif au ligandrol (ou LGD-4033) le 29 juillet 2019. Six mois plus tard, le 26 janvier, Vincent-Lapointe avait été blanchie, par le comité antidopage de la Fédération internationale de canoë, qui l'avait jugée «victime d'une contamination par une tierce personne». Son équipe avait évoqué «un échange de fluide corporel» avec son conjoint de l'époque, qui avait fait usage d'un produit sans savoir qu'il contenait du ligandrol.

«Je vais être une nonne !»

Laurence Vincent-Lapointe s'est exprimé le dans le quotidien québécois *La Presse*. Elle espère que le cas des deux Américaines, Madylin Nickles (softball) et Virginia Fuchs (boxe) sensibiliseront les autres athlètes et le public : « *C'est rassurant de constater que l'Usada prenne la responsabilité de dire que ces filles ne le savaient pas et que c'est une transmission sexuelle, a-t-elle commenté. Ça a été prouvé : elles ne pouvaient pas le savoir. C'est une bonne chose qu'elles aient été blanchies. Mais, d'un autre côté, c'est triste que ça arrive tout court.* »

Depuis l'histoire «assez horrible» qu'elle a vécue, la canoéiste canadienne surveille avec soin tout ce qu'elle absorbe ou consomme. L'obligation de prendre en compte les habitudes de son

partenaire complique singulièrement cette tâche. Mais cela ne lui fait pas perdre son humour : «*Maintenant, je dis à qui veut l'entendre que je vais être une nonne jusqu'à ce que je sois allée aux Jeux olympiques !*», conclut Laurence Vincent-Lapointe.

POST-IT – Les cheveux vendent la mèche

Une analyse moléculaire à la fois de ses cheveux et de ceux de son conjoint de l'époque a démontré qu'elle avait été "contaminée" par ce dernier à l'occasion d'une « *transmission de fluides corporels* »



La canoéiste octuple championne du monde, retrouve les plans d'eau après six mois de suspension provisoire par la Fédération internationale (FIC)



Laurence Vincent-Lapointe

C'est un laboratoire des Strasbourg avec à sa tête Pascal Kintz qui a permis – grâce à un examen capillaire de Laurence et de son ex-compagnon – de comprendre l'origine de la contamination à l'insu.
